

DEPARTEMENT DU GARD

COMMUNE DE FONTANES
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 28 JUILLET 2020

L'an deux mille vingt, le 28 juillet à 20 h 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence d'Alain THEROND, Maire.

Présents : A. THEROND, N. PERGET, L. GRANIER, J. WINTERSTAN, C. BERNARD, M. SCRINZI, D. TROUSSELLE, A-M CALVETTI, G. ROUMAJON, Y. ALBARET, L. WINTERSTAN, S. VON RENNENKAMPFF

Absents excusés : B. CROUX qui a donné procuration à A. THEROND,
V. BUCAMP,

Absent : C. RICHIER

Date de la convocation : le 23 juillet 2020

Le procès verbal de la séance précédente est lu et approuvé.

2020.031 - BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET GENERAL

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2020.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à : 633 029.92 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à : 815 876.18 €

Ce budget après avoir été discuté article par article est voté chapitre par chapitre.

Adopté à l'unanimité.

ADP le 30/07/2020

2020.032 - BUDGET PRIMITIF 2020 DU BUDGET ANNEXE EAU ET ASSAINISSEMENT

Conseillers municipaux en exercice : 15

Présents : 12 Votants : 13

Le Maire présente au Conseil Municipal le budget primitif 2020.

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à : 219 149.91 €

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à : 276 982.08 €

Ce budget après avoir été discuté article par article est voté chapitre par chapitre.

Adopté à l'unanimité.

ADP le 30/07/2020

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.